

Handicap

Renault affiche sa constance avec un budget annuel de 4 millions d'euros

« À quelques jours de la Journée mondiale du handicap, le 3 décembre prochain, nous avons organisé une journée de sensibilisation auprès de nos 10 000 collaborateurs du Technocentre Renault RSAS de Guyancourt », ce 27 novembre. Cela s'est traduit par des ateliers pratiques, des démonstrations sportives avec la Fédération française handisport (FFH), des rencontres avec la chargée de mission Handicap... Claire Martin, directrice de la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE), a également rappelé que « le handicap est un sujet qui est abordé comme un sujet de fond au sein de notre entreprise ».

« Ce sujet, a-t-elle ajouté, s'inscrit dans le cadre de la politique « diversité » du groupe, copilotée par la RSE et la DRH. Concernant les questions liées au handicap, nous avons trois niveaux entre lesquels il existe une transversalité : le comité de gouvernance H6 qui rassemble la RSE, la DRH, les achats, Renault Tech (dédié au transport des personnes à mobilité réduite), les directions fabrication, et commerce-marketing ; la mission centrale Handicap (réseau de professionnels, médecins, assistance sociale...) ; et le réseau social interne handi@renault (plateforme web 2.0 ouverte à tous les salariés du groupe) ».

« Nous avons maintenu nos efforts en matière de politique Jeunes et Handicap », a fait valoir Jean Agulhon, DRH Renault France. En effet, l'entreprise a récemment signé avec l'ensemble des organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CGT et FO) le sixième accord en faveur des personnes handicapées, qui vient de recevoir l'agrément de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Le sixième accord s'inscrit dans la continuité des précédents accords, dont il reprend les thématiques : intégration

de personnes en situation de handicap, maintien dans l'emploi, formation, aides financières et développement du recours au secteur protégé.

Parmi les nouveautés de ce nouvel accord : formation des managers et de l'entourage proche des collaborateurs en situation de handicap. Co-animées avec le Centre national de formation Handisport, ces sessions doivent permettre de déconstruire les représentations parfois stéréotypées du handicap, d'appréhender les différents types de handicaps, visibles ou non, et de connaître le cadre législatif en vigueur et les dispositions mises en place par l'entreprise. Un autre axe de l'accord vise à développer le recours au secteur protégé en diversifiant les prestations confiées et en organisant, à plus long terme, un transfert de compétences afin que ces partenaires potentiels soient les mieux armés possible pour répondre aux appels d'offres.

Renault RSAS affiche un budget annuel dédié au handicap de plus de 4 millions d'euros et un taux d'emploi de personnes handicapées global de 8,33 % (soit environ 3 000 emplois dans l'entreprise). « *Le premier volet de notre politique reste l'accès des personnes handicapées à l'éducation. À ce titre, nous multiplions les partenariats avec des associations comme Tremplin (études, handicap, entreprises), l'Arpejeh (accompagner la réalisation des projets d'études de jeunes élèves et étudiants handicapés) ou encore Salto (pour rebondir dans l'industrie).*

Notre mission vise aussi à faciliter les conditions de travail des personnes en situation de handicap (favoriser l'accès physique à nos différents sites (douze pour Renault RSAS), favoriser les conditions d'exercice du travail (télétravail), sans oublier l'investissement pour améliorer et adapter les postes de travail », a tenu à souligner Jean Agulhon.

28 novembre 2013, par Philippe Grandin

© CENTRE INFFO